Fiche action

Bilan Accompagnement Mobilité Individuelle
MBI – Haute-Loire (43)

Un accès à la mobilité autonome et au permis de conduire au service de l'insertion socioprofessionnelle.

Objectif général

Lever efficacement les freins à la mobilité qui contraignent le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et leur **fournir les outils nécessaires à une pratique autonome de la mobilité géographique quotidienne.**

Garantir aux demandeurs d'emploi qui en ont besoin la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à la mobilité quotidienne.

Public visé

Cette formation est destinée aux **demandeurs d'emploi** qui :

- Déclarent rencontrer des difficultés à se déplacer ou ne pas disposer de moyen de transport à proximité.
- Limitent la recherche d'emploi à un périmètre géographique restreint et inadapté au projet professionnel envisagé.
- Disposent de ressources financières limitées qui s'avèrent constituer un frein à la mobilité géographique au quotidien.
- Ou souhaitent mobiliser l'aide au permis B, attribuée par Pôle emploi, et pour lesquels le conseiller estime qu'un accompagnement est nécessaire avant de réaliser cette démarche.

Prérequis

Être demandeur d'emploi / Niveau de langue A1

Programme de formation

Suite à l'inscription au programme de formation par son référent pôle emploi la personne suit les étapes suivantes :

- **Diagnostic individuel mobilité** permettant d'identifier un bilan de compétences mobilité ainsi que les besoins et freins de la personne.
- **Accompagnement mobilité** : co-définition du plan d'action mobilité entre le conseiller mobilité et la personne. Dans le panel suivant, ils ont la possibilité de choisir 2 ou 3 actions selon les freins identifiés au préalable.
    1. Maitriser les compétences de base mobilité
    2. Utiliser l'offre de mobilité de son territoire, organiser ses déplacements
    3. Evaluer ses besoins pour préparer le permis de conduire
    4. S'engager dans la préparation du permis de conduire
    5. Utiliser les solutions éco-mobiles
    6. Financer sa mobilité
    7. Louer et/acheter un véhicule
    8. Faire réparer/entretenir sa voiture

Pendant la période de formation, **deux rendez-vous** (en présentiel ou distanciel) entre le conseiller mobilité et le bénéficiaire sont programmés.

- **Entretien de fin de parcours**

Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques

Accompagnement individuel (à l'entrée, sortie et cours de parcours) basé sur une **relation de confiance** entre le conseiller mobilité et la personne bénéficiaire.

Ateliers collectifs

Supports et moyens spécifiques à chaque thématique, séances qui mêlent **théorie et mise en pratique** permettant de rendre la personne actrice de sa formation.

Adaptation à tout type de profil et **programme modulable.**

Aptitudes et compétences

Suite au diagnostic individuel mobilité et en collaboration avec son conseiller mobilité, le bénéficiaire choisit deux ou trois actions à réaliser, qui lui permettront de développer des compétences / aptitudes spécifiques et thématiques. **A la fin du parcours, les freins préalablement identifiés sont levés**.

Modalités d'évaluation

Un diagnostic individuel mobilité comprenant un **test d'évaluation des compétences** est réalisé à l'entrée dans leprogramme. Lors du l'entretien de fin de parcours, le bénéficiaire est accompagné pour faire le **bilan de sa formation (état des lieux et orientations, financements possibles**).

Au cours de la formation, à minima **deux entretiens** sont prévus entre le bénéficiaire et le conseiller mobilité.

Formateurs

Conseillers et formateurs mobilité

Modalités et conditions

Le conseiller Pôle emploi inscrit la personne à la prestation. La personne se voit attribuer un conseiller mobilité référent et suit un parcours individuel pouvant être complété par des ateliers en groupe.

Durée

Accompagnement réparti sur **3 mois maximum**

Délai d'accès

Dès que le bénéficiaire est orienté vers FIT, l'entrée dans le programme de formation peut se faire.

Tarifs

La prestation est prise en charge par France Travail. Elle est donc sans frais pour les bénéficiaires.

Accessibilité

La formation peut s'adapter selon le type de situation. Pour toute demande à ce sujet, contacter FIT.

Inscription et demande

Pour toute demande relative à cette formation, contacter :

Angélique MONTEIRO
04 71 09 52 37 / 07 44 60 04 59

Nombre de personnes formées en 2025 : 91
Pourcentage de parcours complets : 57%